

15,4 km Randonnée en Lot-et-Garonne

LOT-ET-GARONNE
SUD-OUEST AQUITAINE
FABRIQUÉ
CHEZ NOUS

Lusignan-Petit / Prayssas - Cté Com. du Canton de Prayssas



crédit photo: J. Macé / CDT 47



- Route
- Chemin
- Itinéraire
- Haies

Légende

- Monument classé
- Point de vue
- Eglise
- Curiosité
- Verger
- Vigne

Code de Balisage

- Bonne direction
- Changement de direction
- Mauvaise direction
- Variante

Randonnée en Lot-et-Garonne

Lusignan-Petit / Prayssas - Cté Com. du Canton de Prayssas



Vous allez faire 15,4 km. Vous devez compter 4 h 10 de marche, 2 h 40 à cheval, 2 h à VTT. Vous êtes à 13 km au nord-ouest d'Agen par les D 813 et D 107. Vous stationnez place de la mairie. Vous partez de cet endroit. Vous emportez une gourde et des jumelles.

Le balisage est bleu. Difficulté : difficile. Dénivelée cumulée : 505 m.

Lusignan-Petit / Prayssas dans les collines du Pays de Serres

De longues montées escarpées sur de larges chemins rocheux ou caillouteux, succèdent à de grandes descentes ombragées. Sur les plateaux, nombreux sont les panoramas circulaires.

① Emprunter avec prudence la large bande enherbée bordant la D 107 vers Agen. Suivre la route vers A Julia et Chabrières. En bas, franchir un pont et bifurquer à gauche sous une double rangée d'arbres. Prendre la route en face. Dans le 1^{er} virage aller tout droit dans un champ puis dans un chemin ombragé. Longeur un verger au-dessus d'un bois escarpé. Dévaler un chemin à droite et suivre successivement deux routes à gauche.

② Au croisement, se diriger vers Madaillan. Dans un virage, bifurquer à gauche sur une route couverte en direction de Gouleyrac et la Goutère.

③ Monter à gauche dans un chemin de terre creux et bosselé. Traverser une route et poursuivre en face sur un chemin herbeux. En haut d'un raidillon, suivre sur la route en face. Au bout de l'allée de Laurans, traverser la D 245 vers St-Denis. Après l'église, bifurquer à droite au-dessus d'un verger, sur un chemin castiné. Descendre à droite sous une haie et s'engager dans un chemin rocheux ombragé. Tourner à droite devant le grillage du centre de vacances de Néguenou. Emprunter la route à gauche.

④ Après le totem de la base aquatique, monter à droite en bordure d'une peupleraie, sur une large piste sinueuse. Au sommet tourner autour d'une maison. Après le puits, emprunter la route à gauche. Au carrefour, suivre la route à gauche bordée de sapins. Dans le virage suivant, poursuivre tout droit dans un champ puis entre deux haies. Au bout, prendre à droite entre deux parcelles.

⑤ Emprunter la route à droite sur 250 m. Dans un virage, tourner à gauche dans un champ. Aux quatre chemins, sous un gros chêne, aller en face sur une piste castinée puis dans un chemin couvert (fontaine). Monter à droite sur la route sinueuse qui mène à Prayssas (exposition de matériel agricole).

⑥ Suivre la rue de l'école à gauche puis les allées Sainte-Anne. Pénétrer dans le village par la rue du 8 mai 1945 et passer à gauche de l'église.

⑦ S'engager à gauche, rue du Fortal Bourbon. Après la porte du Fourat, suivre le Boulevard d'Occitanie à gauche. Descendre à droite sur la route en contrebas. Continuer tout droit sur le chemin rocheux descendant. A Lacapelette, suivre la route à droite. Descendre à gauche le long d'une haie et franchir un pont en bois sur la Masse.

⑧ Dans le bois bifurquer à droite dans un chemin ombragé.

⑨ Avant la D 107, reprendre la montée sur un chemin caillouteux. Aller tout droit à travers le hameau de Quey. Laisser Dulcide à gauche et suivre une route sinueuse. Au bout d'une rangée de cerisiers, s'engager dans un verger à droite. Monter dans le village de Lusignan-Petit en suivant la D 107.

Dans les collines traditionnelles des Serres

Le village de Lusignan-Petit doit son nom à une illustre famille féodale dont l'histoire est retracée dans les clefs de voûte qui décorent l'église du 16^{ème} siècle. Les premiers vestiges de Prayssas remontent au 10^{ème} siècle mais la construction circulaire de ce bourg castral date du 13^{ème} siècle, période à laquelle est rédigée la charte des coutumes de la ville en 1266. Une plaquette, disponible à la mairie ou dans les commerces, vous emmènera à la découverte des secrets de ses ruelles. D'un point à l'autre, vous aurez le loisir d'enjamber la vallée de la masse. Au fil des chemins, profitez du site du Domaine du Lac de Néguenou pour une halte ou un pique nique.

Pour en savoir plus...

Comité Départemental du Tourisme
de Lot-et-Garonne 05 53 66 14 14

www.tourisme-lotetgaronne.com

Service randonnée 05 53 66 13 33

Courriel : randonnee@tourisme-lotetgaronne.com

Communauté de Communes du canton
de Prayssas 05.53.95.42.18

www.prayssas.com

cdcprayssas.tourisme@orange.fr

mairie.lusignan-petit@orange.fr - mairie.prayssas@wanadoo.fr



Communauté de communes
du canton de Prayssas